

## Études d'histoire religieuse



Pauline Côté, *Les transactions politiques des coyants : Charismatiques et Témoins de Jéhovah dans le Québec des années 1970 et 1980*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1993, 257 p. 25 \$

Gary Botting, *Fundamental Freedoms and Jehovah's Witnesses*, Calgary, University of Calgary Press, 1993, xvii-214 p. 15 \$

Michel Sarra-Bournet

---

Volume 61, 1995

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1007148ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1007148ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

---

Éditeur(s)

Société canadienne d'histoire de l'Église catholique

ISSN

1193-199X (imprimé)

1920-6267 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

---

Citer ce compte rendu

Sarra-Bournet, M. (1995). Compte rendu de [Pauline Côté, *Les transactions politiques des coyants : Charismatiques et Témoins de Jéhovah dans le Québec des années 1970 et 1980*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1993, 257 p. 25 \$ / Gary Botting, *Fundamental Freedoms and Jehovah's Witnesses*, Calgary, University of Calgary Press, 1993, xvii-214 p. 15 \$]. *Études d'histoire religieuse*, 61, 147–149. <https://doi.org/10.7202/1007148ar>

Pauline Côté, *Les transactions politiques des croyants: Charismatiques et Témoins de Jéhovah dans le Québec des années 1970 et 1980*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1993, 257 p. 25 \$

Gary Botting, *Fundamental Freedoms and Jehovah's Witnesses*, Calgary, University of Calgary Press, 1993, xvii-214 p. 15 \$

Si l'étude en profondeur des nouvelles sectes accuse un certain retard au Québec francophone, c'est sans doute en raison de son plus haut degré d'homogénéité religieuse. Mais depuis vingt ans, cela tend à changer: le Québec devient une terre de conversion pour les religions non traditionnelles. Les premiers à profiter de l'ouverture ont été les Témoins de Jéhovah, secte millénariste et apocalyptique fondée en 1878. Et cela ne se fit pas sans heurts. Les années 1940 et 1950 ont donné lieu à des affrontements entre la secte et le pouvoir politique. Écrits dans des perspectives disciplinaires différentes, les deux livres examinés ici éclairent, chacun à sa façon, ce phénomène.

Premier ouvrage de la collection «Religions et croyances», l'étude de Pauline Côté est la plus spécialisée. Dans une perspective de sociologie politique, elle compare les Témoins de Jéhovah et les Charismatiques québécois à deux niveaux: les relations des fidèles avec l'autorité civile et l'entreprise de socialisation de chaque secte. L'un met l'accent sur l'organisation et l'autre, sur la promotion de soi et la sociabilité.

*Les transactions politiques des croyants* est précédé d'un «prétexte» du directeur de thèse de l'auteure, Jacques Zylberberg, qui exprime son parti pris libertaire et anti-élitiste. Il nous éclaire ainsi sur la propension de ses élèves à s'intéresser davantage à la liberté des sectes vis-à-vis de l'État qu'à la liberté des fidèles par rapport à leurs maîtres. Cette préférence est reflétée dans l'introduction de l'auteure qui présente «l'agrégation de type religieux» comme «une des rares entreprises civiles à pouvoir prétendre encore concurrencer l'État dans la régulation des conduites» (p. 19-20).

Après un portrait des groupements étudiés et une présentation de la recherche, suivent quelques propos théoriques. Malgré l'existence d'un lexique, la lecture de ce livre est rendue difficile par l'abondance de concepts difficiles à relier à la réalité empirique étudiée. La nécessité de «déconstruire» les images reçues afin de reconstruire une explication cohérente justifie-t-elle chaque auteur de créer son propre langage?

Le cœur de l'ouvrage consiste en une description des «Transactions politiques» des Témoins de Jéhovah et des Charismatiques de 1978 à 1982, et de l'effet des crises internes sur leurs relations avec l'État. Elle débouche sur un certain ajustement du cadre théorique et sur quelques propositions générales à propos des relations entre l'Église et l'État.

*Fundamental Freedoms & Jehovah's Witnesses* est le second livre de Gary Botting sur ce groupement religieux. Dans *The Orwellian World of Jehovah's Witnesses* (Toronto, 1984), Botting et son épouse Heather, tous deux membres de la secte, la comparaient à une théocratie digne d'un roman de George Orwell. Dans son plus récent ouvrage, l'auteur, devenu avocat, fait un parallèle entre la lutte des Témoins de Jéhovah pour la liberté d'expression et les affaires Keegstra et Zundel, en dépit des «idées intenable et de mauvais goût» de ces derniers (p. xv).

Au-delà de ces étonnantes comparaisons, cet ouvrage est essentiellement fondé sur des sources légales. Contrairement à William Kaplan dans *State and Salvation. The Jehovah's Witnesses and their Civil Rights* (Toronto, 1989), l'auteur ne fait pas appel à des archives gouvernementales. Après avoir longuement raconté en préface ses propres relations avec la secte, il entre rapidement dans le vif du sujet en résumant les péripéties des jéhovistes aux États-Unis au début du XX<sup>e</sup> siècle. Ensuite, il raconte leurs mésaventures au Canada anglais et au Canada français. Tout comme Kaplan, Botting néglige d'incorporer les études existantes en langue française, bien qu'ils aient tous deux insisté sur l'importance des batailles livrées par les Témoins de Jéhovah au Canada français, notamment dans les causes de Boucher, Chaput, Saumur et Roncarelli.

Botting est un puriste de la liberté d'expression. Il reproche à Trudeau d'avoir laissé dans la Charte des articles (1 et 33) permettant de limiter les libertés fondamentales dans certaines circonstances. Il s'en prend au phénomène de la «rectitude politique» qui empêche l'expression d'opinions sur les croyances de certains groupes. Enfin, il prétend que les affaires Keegstra et Zundel nous ramènent à l'époque des luttes des Témoins de Jéhovah dans les années 1940 et 1950. Comme la plupart des auteurs qui ont abordé ce sujet, il loue l'héritage légué aux Canadiens par les Témoins de Jéhovah. Il souligne leur rôle de précurseurs de la Déclaration des droits de 1960 et comment la Charte canadienne des droits et libertés de 1982 en fut l'aboutissement naturel. Il faut cependant rappeler que les causes célèbres impliquant les Témoins de Jéhovah furent le résultat du processus judiciaire et qu'elles ont précédé la Déclaration et la Charte des droits qui furent établies grâce à la volonté politique des gouvernants. Enfin, les Témoins ne se sont pas tant battus pour la liberté d'expression de tous que pour leur propre liberté religieuse.

Les ouvrages de Côté et Botting nous présentent des éclairages fort différents de l'expression des Témoins de Jéhovah. Le premier représente une somme considérable de travail de recherche et de conceptualisation. Il est à

réserver aux sociologues. Le second trace l'histoire de la secte à partir d'opinions légales. Il intéressera davantage les juristes.

Michel Sarra-Bournet  
École nationale d'administration publique

\* \* \*

Léo-Paul Hébert, *Le rôle socio-économique du Collège de Joliette, 1846-1991*, Joliette, Cégep Joliette-de Lanaudière, Collection recherche, 1992, 249 p.

Le texte de Léo-Paul Hébert vise un objectif fort louable et extrêmement pertinent, soit démontrer le rôle socio-économique que peut jouer une institution d'enseignement comme le collège de Joliette dans sa région d'implantation, et ce sur une période s'échelonnant pendant près de 150 ans. L'auteur a d'ailleurs déjà publié deux autres travaux portant sur le financement de cette institution. Dans son introduction, il formule son hypothèse en se posant la question suivante: «[...] peut-on comparer un collège à une P.M.E. quant aux retombées économiques sur une ville et sur une région?» (p. 13-14). L'analyse part de la stratégie immobilière d'un Barthélémy Joliette, fondateur du collège de l'Industrie en 1846, ancêtre du collège de Joliette, pour se terminer en 1991, alors que le collège est devenu CEGEP depuis 1968.

Divisé en cinq chapitres, le texte replace d'abord le collège dans son contexte démographique régional, Lanaudière et citadin, Joliette. Le second chapitre aborde ce que l'auteur intitule l'impact *direct* de l'institution où le collège est tour à tour envisagé comme propriétaire, investisseur, et enfin comme créateur d'emploi. Quant au troisième chapitre, il traite de la contribution du collège au développement socio-économique de Joliette alors que le quatrième étudie sa contribution au développement régional. Enfin, le cinquième et dernier chapitre aborde la question des industries culturelles générées par le collège. Le projet de l'auteur est fort ambitieux sous plusieurs aspects. En premier lieu, l'ampleur de la période étudiée, soit un siècle et demi, ensuite l'analyse de l'impact de trois institutions éducatives aux statuts divers (le collège de Joliette de 1846 à 1904; le Séminaire de Joliette de 1904 à 1968 et le Cégep de Joliette 1968 à nos jours) et enfin l'objet de recherche lui-même: mesurer l'impact socio-économique des institutions étudiées sur la région.

Malgré un questionnement de recherche fort intéressant, cet ouvrage souffre de plusieurs lacunes. Je signalerai ici les plus importantes. En premier lieu, il semble y avoir un problème de structure. D'ores et déjà dans la table des matières, on retrace des recoupements, des chevauchements qui